



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Alors que le ralentissement de la pandémie se confirme et que nous aspirons à une vie la plus proche possible de « l'avant Covid », voici que des incertitudes fortes se font jour sur le plan international. Le conflit en Ukraine ne peut nous laisser indifférents tant nous pensions qu'il n'y aurait plus de guerre en Europe. Aujourd'hui nous ne pouvons que nous sentir proches du peuple Ukrainien et du sort injuste qu'il subit. La solidarité s'organise avec le concours du Département et du monde associatif. Si vous souhaitez prendre une initiative ou faire une offre, rendez vous sur <https://www.gers.fr/solidarite-ukraine>. Merci d'en tenir informée la mairie.

Sur l'actualité de la commune, nous organiserons le 23 mars, une réunion publique sur la révision allégée du Plan local d'urbanisme. Il s'agit de corriger certaines imprécisions ou erreurs dans la rédaction initiale du document.

Ce mois-ci aura lieu, le 27 mars, la Foire au jardinage. La pandémie nous avait privé depuis 2 ans de cette manifestation importante du printemps Pavien. Nous sommes heureux de retrouver ce rendez-vous traditionnel tellement identifié à notre cité.

A noter le 1^{er} avril prochain un concert du blues band gersois en faveur de villages d'Himalaya.

Pour terminer, il convient ici de remercier les professionnels de santé et les bénévoles associatifs qui ont assuré le fonctionnement du centre de dépistage covid pendant 4 semaines. Jusqu'au 11 février ce sont près de 800 tests qui ont ainsi été réalisés au profit des habitants de PAVIE et des environs.

Bien cordialement à vous,



Jean-Michel BLAY

Procédure de révisions allégées du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le territoire de la commune est couvert par un PLU approuvé par délibération le 20 décembre 2017. Une adaptation du document est aujourd'hui nécessaire pour réaliser des corrections dans certaines zones du règlement graphique.

Trois secteurs du territoire nécessitent aujourd'hui de revoir le tracé des zones urbaines afin :

- d'une part de prendre en compte la réalité du terrain et notamment des habitations existantes ainsi que des annexes de constructions principales légalement édifiées avant l'approbation du PLU.
- d'autre part d'intégrer des terrains pour lesquels des permis de construire ont été légalement délivrés et des chantiers sont en cours.





Ces adaptations, qui relèvent de la procédure de révision dite allégée (article L.153-34 du code de l'urbanisme) concernent :

- Révision allégée n°1 : modification du tracé des zones UH1 et UH2 sur le secteur ouest de la N21
- Révision allégée n°2 : modification du tracé de la zone UH2 sur le secteur du chemin de Besmeaux
- Révision allégée n°3 : modification du tracé de la zone UH1 sur le secteur du chemin des Trouilles

La phase de concertation préalable est en cours :

- un registre de concertation est disponible à l'accueil de la Maire, aux heures d'ouverture pour vous permettre de recueillir l'avis du public pendant toute la durée de l'élaboration du projet.
- le rapport de présentation des 3 procédures des révisions allégées ainsi que le plan de zonage des révisions allégées sont à la disposition du public. Le public peut accéder à ces documents en Mairie, ou sur le site internet www.pavie.fr (accessible dans « actualité » ou bien par l'onglet « Urbanisme » cliquer ci-dessous pour voir ou télécharger le document).

Enfin, avant l'arrêt du projet à la prochaine réunion du Conseil municipal prévu fin mars 2022, une **réunion publique a été fixée le mercredi 23 mars à 18h30 salle Bernard IV**

11^e FOIRE AU JARDINAGE le 27 mars



Après deux années sans évènement de printemps pour cause de pandémie, ce mois de mars nous permet de renouer avec la tradition de la Foire au jardinage, 11^{ème} du genre, organisée par l'association Avenirs et Traditions.

La Foire sera installée sur la nouvelle esplanade plantée devant la salle polyvalente et la salle de spectacles.

Des animations sont prévues du mercredi 23 au dimanche, jour de la Foire.

Venez nombreux pour fêter le retour du printemps et de cet évènement majeur de notre commune.

Site : <https://www.jardipavie.fr/>

Génération Mouvement Pavie organise un concert le 1er avril à 20h30 à la salle de spectacle de Pavie au profit de Gers Himalaya. Lors de ce concert, se produiront un groupe de folk "JB Blues Band" qui interprétera des tubes du répertoire anglo-saxon, ainsi que la chorale "Pavie en chœur" pour des chansons du répertoire français. Entrée libre.